

DATE : 25/06/2021

REFERENCE : DGS-URGENT N°2021-64

TITRE : OUVERTURE DU PORTAIL POUR LA COMMANDE DE VACCINS LES 28 ET 29 JUIN

Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions sur les modalités de la prochaine session de commande en flacons de vaccins Janssen, AstraZeneca et Moderna à partir du 28/06.

Ce document s'articule en six parties :

- I) PRÉCISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES
- II) PROCHAINE OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDE
- III) MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN ASTRAZENECA
- IV) MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN JANSSEN
- V) MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN MODERNA
- VI) ENQUETE SUR LES STOCKS DE DOSES EN OFFICINE

I. PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES

Flacons de vaccin Moderna commandés les 7 et 8 juin

Dates de livraison en officine pour le vaccin Moderna : les commandes du 7 et 8 juin encore non livrées le seront **entre le vendredi 2 et le mardi 6 juillet**. La quantité et la date de livraison des flacons commandés restant à livrer seront précisées à nouveau dans le mail de confirmation de livraison qui sera envoyé aux pharmaciens, médecins et sages-femmes concernés **le 25 juin**.

Vaccins commandés les 21 et 22 juin

Dates de livraison en officine pour le vaccin Janssen : l'intégralité des flacons commandés les 21 et 22 juin seront livrés **au plus tard le vendredi 2 juillet**.

Confirmation de livraison : un mail de confirmation de la commande précisant la date et les volumes de livraison sera envoyé le **25 juin** aux officines (volumes commandés par l'officine pour elle-même et pour les effecteurs pour lesquels elle a commandé), aux médecins et aux sages-femmes (volumes qui leur sont destinés).

II. PROCHAINE OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDE

Le portail de télé-déclaration (<https://declarations-pharmacie.ars.sante.fr>), ouvrira **du lundi 28 juin au matin au mardi 29 juin à 23h** pour la commande des professionnels de santé de ville en vaccins **AstraZeneca, Janssen et Moderna**. Pour rappel, les médecins et les sages-femmes peuvent commander des flacons via leur officine de rattachement, comme précisé par le [DGS-Urgent N°2021 19](#). Les infirmiers sont invités à se rapprocher de l'officine de leur choix, afin qu'elle commande pour eux.

III. MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN ASTRAZENECA

Effecteurs concernés par la commande : Pharmaciens, médecins, IDE et sages-femmes.

Volumes ouverts à la commande :

	Médecins		Pharmaciens		Infirmiers	Sages-femmes
	1 ^{ère} injection	2 ^{nde} injection	1 ^{ère} injection	2 ^{nde} injection		
Nombre de flacons ouverts à la commande par effecteur	Jusqu'à 5 flacons	Jusqu'à 5 flacons	Jusqu'à 5 flacons par officine	Jusqu'à 5 flacons par officine	Jusqu'à 10 flacons par IDE	Jusqu'à 10 flacons par sage-femme

Dates de livraison en officine : les flacons commandés le lundi 28 et mardi 29 juin seront livrés **entre le jeudi 1^{er} juillet et le vendredi 2 juillet**.

Nouveau : Compte tenu des nouvelles modalités logistiques qui raccourcissent les délais de livraison, les commandes effectuées le lundi ou mardi seront livrées **systématiquement** entre le jeudi et le vendredi de la même semaine. Le mail de confirmation de commande hebdomadaire envoyé chaque vendredi, **ne comprendra donc plus les commandes AstraZeneca, qui auront d'ores-et-déjà été honorées**.

Cette modalité de livraison rapide n'est possible qu'avec le vaccin AstraZeneca dans la mesure où, grâce aux stocks importants dont nous disposons, il a été possible de pré positionner les flacons au niveau de chaque agence de répartition.

Les commandes continuent à se faire sur le portail de télé-déclaration.

IV. MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN JANSSEN

Effecteurs concernés par la commande : Pharmaciens, médecins, IDE et sages-femmes.

Volumes ouverts à la commande : 10 flacons maximum par professionnel de santé.

Confirmation de livraison : un mail de confirmation de la commande précisant la date et les volumes de livraison sera envoyé le **vendredi 2 juillet** aux officines (volumes commandés par l'officine pour elle-même et pour les effecteurs pour lesquels elle a commandé) et aux médecins, ainsi qu'aux sages-femmes (volumes qui leur sont destinés). **Les rendez-vous de vaccination peuvent être planifiés à compter de la réception de cet email et positionnés à partir du lendemain de la date prévisionnelle de livraison des vaccins.**

Dates de livraison en officine : les flacons commandés le lundi 28 et mardi 29 juin seront livrés **au plus tard le vendredi 9 juillet.**

V. MODALITES DE COMMANDE DU VACCIN MODERNA

Effecteurs concernés par la commande : Pharmaciens, médecins

Volumes ouverts à la commande : pour des **deuxièmes doses uniquement** :

- Jusqu'à un flacon par médecin
- Jusqu'à 2 flacons par officine

A noter : Compte tenu des tensions liées à l'approvisionnement du vaccin Moderna, les flacons disponibles à la commande cette semaine **seront livrés en priorité aux officines ayant reçu leurs flacons de premières injections entre le 27 et le 29 mai.**

Les approvisionnements en flacons de vaccin Moderna pour les mois de juillet et d'août permettront aux professionnels de santé de réaliser **les secondes doses avec un espacement de six semaines entre les deux doses.** Pour permettre à tous les professionnels de santé de la ville de vacciner très largement selon les volumes disponibles en Moderna, **il est essentiel que chacun respecte ce délai** et évite de constituer des stocks inutilisés.

Au 25 juin, on compte plus de 600 000 doses de vaccin Moderna stockées en officine et en cabinet médical et non injectées, soit plus de 40% des doses livrées.

Dates de livraison en officine : les flacons commandés le lundi 28 et mardi 29 juin seront livrés principalement **le vendredi 9 juillet. Certaines officines pourraient être livrées jusqu'au mardi 13 juillet.**

Pour les effecteurs disposant déjà de flacons Moderna : le délai entre les 2 doses peut être réduit pour la période estivale, à titre provisoire et exceptionnel, entre 21 et 49 jours.

En cas de question sur la distribution des vaccins aux professionnels de santé en ville, les pharmaciens peuvent contacter le service client via le formulaire « Contacter le support » du portail de télé-déclaration : des conseillers pourront répondre à leurs questions et les renseigner sur les livraisons prévues pour leur officine (dates et volumes exacts de livraison).

Si un flacon de vaccin (AstraZeneca, Janssen ou Moderna) n'a pas été récupéré après un délai d'une semaine, l'officine peut le proposer à d'autres professionnels de santé en respectant scrupuleusement toutes les modalités de conservation et transport de ce vaccin, ou l'utiliser pour ses propres rendez-vous de vaccination. Les pharmaciens concernés sont invités à contacter les professionnels de santé concernés avant de redistribuer les doses qui leurs étaient initialement attribuées.

S'agissant des vaccins AstraZeneca et Janssen, les professionnels de santé peuvent ouvrir un flacon même s'ils ne parviennent pas à rassembler le nombre de personnes correspondant au nombre maximal de doses contenu dans le flacon.

VI. ENQUETE SUR LES STOCKS DE DOSES EN OFFICINE

Il est rappelé aux **officines** qu'une enquête leur sera diffusée sur le portail de télé-déclaration **lors de son ouverture le lundi 28 juin**.

Cette enquête, décrite dans le [DGS Urgent n°63](#), a pour but d'évaluer les stocks de doses disponibles en officine. Même si vous ne commandez pas de doses cette semaine-là, **il est important que vous vous connectiez sur le portail afin de répondre à cette enquête**.

Laetitia BUFFET

Responsable de la Task Force Vaccination

Signé

Pr. Jérôme SALOMON

Directeur général de la santé

Signé